

FICHE TECHNIQUE CHASSEURS

EXAMEN INITIAL DES CARCASSES

Tout chasseur de grand gibier

Cadre de leur intervention

Lors de la pratique de chasse habituelle : tir puis dépeçage du grand gibier abattu.

Examen attentif de la carcasse —> **vigilance particulière vis-à-vis de tout abcès interne, en particulier sur les organes digestifs et/ou pulmonaires** (intestins, foie, poumons) et **déclenchement du dispositif Sylvatub dès la mise en évidence d'une lésion évocatrice.**

Conduite à tenir

- ▶ Contacter immédiatement le **réfèrent Sylvatub** du département, désigné par la FDC et la DDecPP, qui transportera la carcasse ou les prélèvements au laboratoire d'analyses.
- ▶ Manipuler toute carcasse suspecte avec des **gants** à usage unique.
- ▶ Renseigner une fiche de **commémoratifs** (fiche d'examen initial de la venaison, disponible dans les FDC, ou à défaut fiche SAGIR), en indiquant notamment :
 - l'espèce et le n° d'identification de l'animal
 - le lieu de chasse (commune voire territoire)
 - les organes présentant des lésions, avec si possible une description succincte de ces lésions
 - Inscrire **Sylvatub** sur la fiche de collecte
- ▶ Une fois les prélèvements effectués par le réfèrent Sylvatub, contacter l'équarrisseur et inscrire « SPE » (Service Public de l'Equarrissage) sur le bon d'enlèvement.
- ▶ Exclure la carcasse du partage entre chasseurs, la protéger de la prédation et de la chaleur en attendant l'arrivée du réfèrent Sylvatub.
- ☛ Penser à se laver les mains et les avant-bras au savon, et désinfecter les instruments ayant été en contact avec la carcasse.



Et les résultats?

Tout chasseur ayant détecté des lésions suspectes de tuberculose sur une carcasse et ayant contacté un réfèrent Sylvatub sera tenu au courant des résultats d'analyse par le réfèrent, dans un délai de 1 mois nécessaire au diagnostic.

Matériel et documents nécessaires

- Carnet à souche de fiches d'examen initial
- Plaquette d'information sur la tuberculose bovine
- Gants, sacs plastiques
- Savon, désinfectant, eau de javel

Personnes ressources :

- Le(s) réfèrent(s) Sylvatub de votre département
- La FDC

Plus d'informations sur : <http://www.plateforme-esa.fr/> (menu faune sauvage)
et sur <http://www.chasseurdefrance.com/>